

Rapport au Compte Administratif 2019

Budget Ville

Le compte administratif termine le cycle budgétaire annuel. Il permet d'apprécier la réalisation et la gestion effective du budget voté et constitue un arrêté des comptes de l'ordonnateur.

Toutes les recettes et dépenses réalisées au cours d'une année sont retracées, y compris celles qui ont été engagées mais non encore mandatées (procédure de rattachement en fonctionnement, état des restes à réaliser pour l'investissement).

Tous les comptes sont examinés qu'il s'agisse des opérations réelles entraînant encaissements et décaissements, ou des opérations d'ordre qui ne se traduisent pas par des entrées et sorties d'argent mais qui modifient le résultat à l'instar des amortissements générateurs d'autofinancement par exemple.

Tout comme le budget, le compte administratif comporte deux grandes sections bien distinctes :

- le fonctionnement qui concerne la gestion courante de la commune
- l'investissement qui engage sur des projets structurants de manière annuelle ou pluriannuelle.

Contrairement à un budget prévisionnel qui doit être équilibré (dépenses = recettes pour chaque section), le compte administratif, qui matérialise ce qui s'est effectivement passé, constate généralement une différence entre les dépenses et les recettes réalisées de chaque section.

En 2019, le budget principal de la Ville d'Albert a été marqué par

- la réintégration de l'activité du service culturel. Auparavant retracées dans un budget annexe, depuis le 1^{er} janvier 2019, les dépenses et recettes du service culturel sont intégrées dans le budget principal de la ville. Le budget annexe étant financé par le budget principal, la réintégration impacte la présentation des comptes mais pas le résultat global.

Pour faciliter l'analyse des comptes, le budget principal 2018 a été retraité en ajoutant le budget annexe sur les tableaux et observations du présent rapport.

- La fin de la mise à disposition des agents du service Ressources Humaines. Jusqu'au 1^{er} trimestre 2019, le service des Ressources Humaines de la ville assurait la gestion du personnel de la Communauté de communes du Pays du Coquelicot. Cette mise à disposition s'est arrêtée progressivement au cours de l'exercice. Cela modifie les comptes de la ville en recettes et en dépenses.

I. Résultats de l'exercice et affectation

Les résultats qui figurent au Compte Administratif sont constitués du déficit ou de l'excédent de chacune des sections (investissement et fonctionnement), mais aussi, comme on peut le voir ci-dessous, des restes à réaliser en section d'investissement.

Libellés	Prévus	Réalisés	Taux de réalisation	Réalisés et engagés	Taux de réalisation et d'engagement
Section de fonctionnement					
Dépenses	11 064 533 €	8 919 838 €	80,62%	8 919 838 €	80,62%
Recettes	11 064 533 €	9 891 181 €	89,40%	9 891 181 €	89,40%
Résultat de l'exercice		971 343 €		971 343 €	
Reprise de l'excédent 2018				1 593 629 €	
Résultat de clôture		971 343 €		2 564 971 €	
Section d'investissement					
Dépenses	4 262 801 €	2 854 749 €	66,97%	3 444 827 €	80,81%
Recettes	4 262 801 €	1 983 834 €	46,54%	2 482 350 €	*58,23%
Résultat de l'exercice		-870 914 €		-962 477 €	
Reprise de l'excédent 2018				103 342 €	
Résultat de clôture		-870 914 €		-859 135 €	
TOTAL					
Dépenses	15 327 334 €	11 774 587 €	76,82%	12 364 665 €	80,67%
Recettes	15 327 334 €	11 875 015 €	77,48%	14 070 502 €	91,80%

* Hors autofinancement

Depuis plusieurs années, le contexte est difficile, les baisses successives des dotations de l'Etat puis leurs stagnations ont entraîné des pertes de ressources.

En 2019, l'excédent de fonctionnement dégagé sur l'exercice (971 343 €) est en légère diminution par rapport à l'année 2018 (1 093 619 € après retraitement de l'impact du transfert des compétences Eau/Assainissement).

La section d'investissement affiche un résultat d'exécution (besoin de financement) de - 962 477 € en 2019 contre 481 546 € en 2018 (après retraitement de l'impact du transfert des compétences 'Eau/Assainissement).

Le résultat de clôture reprend le résultat d'exécution auquel sont ajoutés les résultats de l'exercice précédent et le résultat global intègre les restes à réaliser en section d'investissement.

En 2019, les recettes se sont réalisées à hauteur de 91 % contre 80% pour les dépenses permettant de dégager un excédent global. L'excédent positif en fonctionnement pourra ainsi financer le déficit d'investissement.

L'exercice s'inscrit dans la continuité des exercices précédents avec le maintien d'une grande vigilance sur les dépenses afin de permettre l'équilibre de la section de fonctionnement et le maintien d'un niveau d'investissement approprié.

II. Equilibres financiers

L'exécution budgétaire 2019 est caractérisée par les éléments d'équilibre suivants :

1. L'épargne de la Ville d'Albert

	2015	2016	2017	2018	2019
Recettes réelles de fonctionnement (hors cession)	10 156 200 €	10 042 797 €	9 945 694 €	9 733 911 €	9 869 957 €
Dépenses réelles de fonctionnement (hors travaux en régie)	9 167 307 €	8 615 371 €	8 299 123 €	8 229 834 €	8 475 010 €
Epargne brute	988 893 €	1 427 426 €	1 646 571 €	1 504 077 €	1 394 948 €
<i>Taux d'épargne brute</i>	<i>9,74%</i>	<i>14,21%</i>	<i>16,56%</i>	<i>15,45%</i>	<i>14,13%</i>
Capital de la dette remboursé	558 230 €	561 684 €	514 563 €	476 697 €	430 934 €
Epargne nette	430 663 €	865 742 €	1 132 008 €	1 027 380 €	964 013 €

L'épargne brute, appelée aussi « Capacité d'Autofinancement » correspond à la différence entre les recettes et les dépenses réelles de fonctionnement. Cet excédent de liquidités récurrent permet à la Ville de :

- faire face aux remboursements de la dette en capital,
- financer tout ou une partie de l'investissement.

L'épargne brute est un outil de pilotage incontournable des budgets locaux. Au terme de l'exercice 2019, elle s'élève à 1 394 948 € (en diminution de 7,26% par rapport à 2018).

Le taux d'épargne brute rapporte l'épargne brute aux recettes réelles de la section de fonctionnement.

Malgré une légère baisse, le taux d'épargne brute global (14,13%) de la commune affiche une relative stabilité et révèle une solidité financière.

Au titre de l'exercice 2019, le montant du remboursement en capital de la dette s'élève à 430 934 €. L'épargne nette de 964 013 € montre que la ville est en capacité de financer près de 35% de ses dépenses d'investissement par de l'autofinancement.

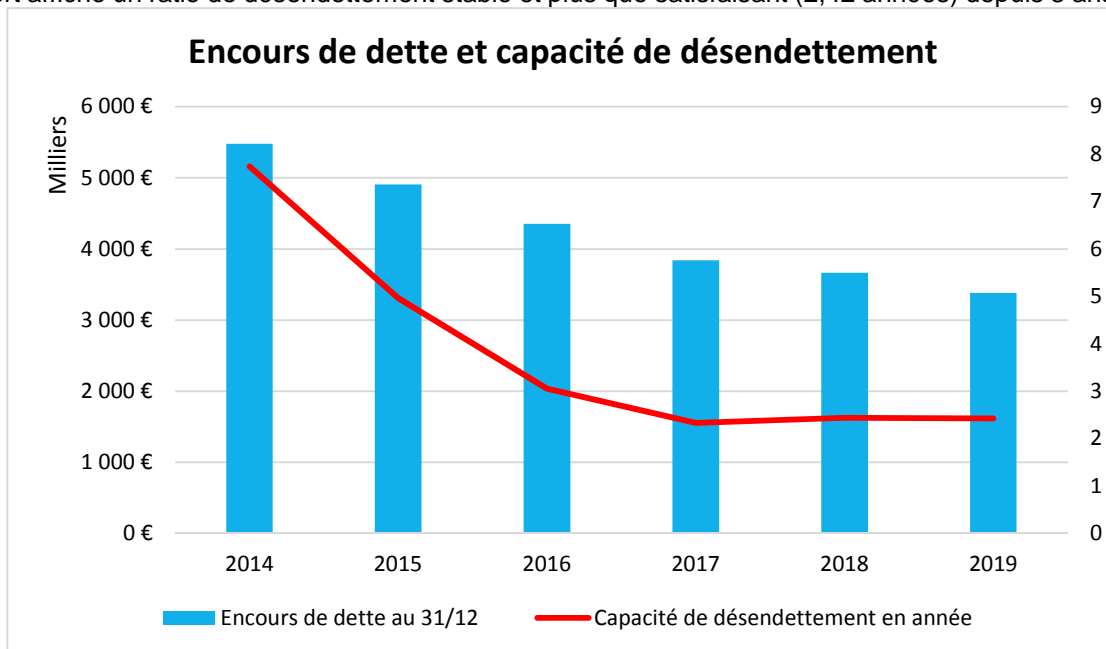
2. La capacité de désendettement

	2015	2016	2017	2018	2019
Encours de dette au 31/12	4 908 911 €	4 355 325 €	3 840 022 €	3 663 486 €	3 381 812 €
Epargne brute	988 893 €	1 427 425 €	1 646 570 €	1 504 075 €	1 394 948 €
Capacité de désendettement	4,96	3,05	2,33	2,44	2,42

La capacité de désendettement est un indicateur de solvabilité. Ce ratio indique le nombre d'années qui serait nécessaire à la collectivité pour rembourser l'intégralité de son encours de dette en y consacrant toute son épargne disponible.

En 2018, la ville a réalisé un emprunt de 300 000 € et en 2019 un nouveau montant de 150 000 €. Pour autant, la tendance de l'encours de dette reste à la baisse puisque le stock s'élève à 3 381 812 € au 31 décembre 2019 contre 3 662 486 € en 2018.

La Ville d'Albert affiche un ratio de désendettement stable et plus que satisfaisant (2,42 années) depuis 3 ans.



3. Quelques indicateurs

Ces quelques indicateurs démontrent la rigueur de gestion que la Ville s'impose au quotidien :

En Fonctionnement, on retiendra :

- ♣ L'indicateur de dépenses réelles par habitant : 830€/hab alors que la moyenne des villes de la même strate était déjà de 1 095€/hab en 2017 (soit - 24% à Albert),
- ♣ Les dépenses de personnel sur les dépenses réelles de fonctionnement : 55,90% contre 59,50% en 2017 pour les villes de la même strate,
- ♣ Le produit des impositions directes par habitant : 370,50€/hab alors que la moyenne des villes de la même strate était de 566€/hab en 2017 (soit - 35% à Albert).

On constate donc **une rigueur financière face aux enjeux des finances locales tout en préservant la qualité des services, dans un contexte contraint, complexe et mouvant pour les collectivités.**

En **Investissement**, on soulignera:

- ♣ L'indicateur de dépenses d'équipement brut par habitant: 225,78€ /hab pour le budget de la Ville alors que la moyenne des villes de la même strate est de 280€/hab en 2017.
- ♣ L'encours de la dette par habitant : 331,55€/hab contre 907€/hab pour les villes de la même strate en 2017 (un endettement inférieur de -63% à la moyenne).

On constate donc **un maintien des investissements avec un recours limité à l'emprunt qui sont le résultat d'une gestion économe et équilibrée des deniers publics.**

III. Analyse des comptes

1. Section de fonctionnement :

a. Les dépenses de fonctionnement :

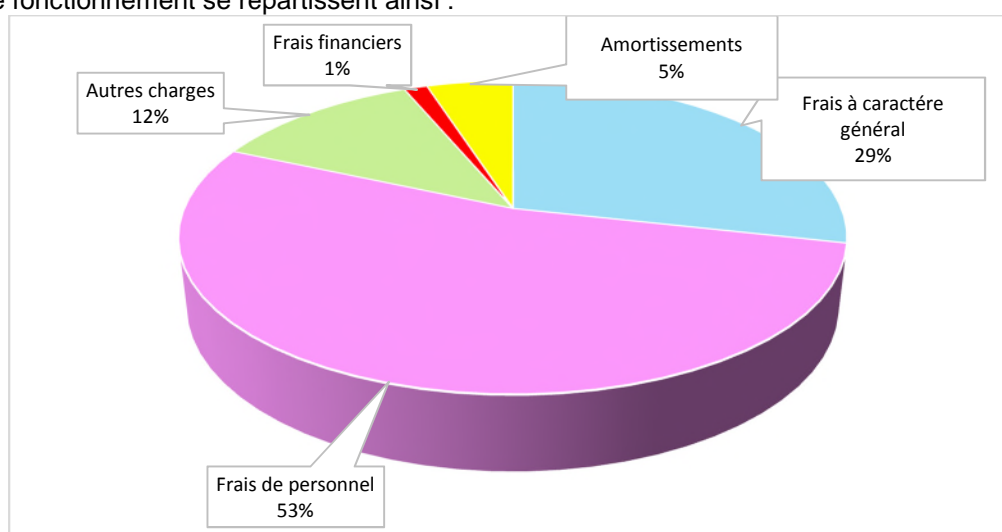
Chapitres	Réalisé 2018	Crédits ouverts sur 2019	Réalisé 2019	Taux de réalisation
011 - Charges à caractère général	2 439 682,85 €	2 751 533,00 €	2 544 622,60 €	92,48%
012 - Charges de personnel	4 648 604,63 €	4 812 740,00 €	4 737 368,82 €	98,43%
014 - Atténuations de produits	14 888,00 €	14 667,00 €	14 667,00 €	100,00%
65 - Autres charges de gestion courante	970 696,36 €	1 139 312,00 €	978 230,50 €	85,86%
66 - Charges financières	131 087,15 €	124 000,00 €	119 331,38 €	96,23%
67 - Charges exceptionnelles	34 871,37 €	56 050,00 €	50 261,40 €	89,67%
68 - Dotations aux provisions	40 000,00 €	40 581,00 €	30 528,00 €	75,23%
Dépenses réelles - sous total	8 279 830,25	8 938 883,00 €	8 475 009,70 €	94,81%
023 - Virement à la section d'invest		1 679 570,35 €		
042 - Opérations d'ordre	430 067,97 €	446 080,00 €	444 828,44 €	99,72%
Total général	8 709 898,22 €	11 064 533,35 €	8 919 838,14 €	80,62%

(Pour rappel : le réalisé 2018 est retraité avec le budget annexe culture)

En 2019, la ville a maintenu sa politique de maîtrise de ses dépenses de fonctionnement afin d'équilibrer son budget. On enregistre pourtant une hausse de ses charges de 209 939 € par rapport à 2018 qui s'explique en partie par des rattrapages de dépenses 2018 non rattachées (82 410€). Sur les dépenses réelles prévues en 2019, le taux de réalisation est identique à 2017 et 2018 et se situe à 94,81 %.

Des rattachements de dépenses ont été réalisés à hauteur de 393 481 € et concernent principalement le chauffage des bâtiments municipaux, les locations mobilières et immobilières, le transport et la restauration scolaire, la facturation du personnel mis à disposition, les chèques déjeuners et les intérêts courus non échus sur les emprunts en cours.

Les charges de fonctionnement se répartissent ainsi :



Représentant 53% des dépenses de fonctionnement, les **charges de personnel** se situent au même niveau que l'année dernière puisqu'elles n'enregistrent globalement qu'une hausse de 1,91%. Ce groupe de dépenses peut se répartir en 2 catégories :

- les charges de personnel extérieur et les salaires et charges des agents correspondant aux traitements, primes, charges salariales et patronales. L'augmentation de ces postes est inévitable puisqu'elle correspond au GVT (Glissement Vieillesse Technicité). L'analyse de ces charges montre une augmentation de 60 587 € soit + 1,32% en 2019 par rapport à 2018.

- les autres charges liées au personnel correspondent à l'assurance du personnel, aux chèques déjeuner, à la cotisation versée au comité d'œuvre sociale. L'augmentation de cette catégorie de dépenses s'explique essentiellement par le nombre de chèques déjeuner attribués par agent sur l'année : 60 chèques en 2019 contre 40 en 2018 et 2017.

L'évolution des **charges à caractère général** depuis plusieurs années met en lumière les efforts réalisés pour faire face aux baisses successives des dotations de l'Etat. Les dépenses imputées sur le chapitre 011 pour 2,54 millions, ont augmenté de 104 940 € (soit +4,30 %). Toutefois, si on prend en considération les charges de 2018 imputées en 2019 sans rattachement préalable, la hausse du chapitre 011 n'est plus que de 22 530 € (+0,92%).

Cette variation, inférieure à l'inflation, s'explique essentiellement par :

-La majoration des postes de restauration et de transport scolaires due à l'augmentation du nombre de repas à la rentrée 2019/2020 et à la réalisation de travaux de voirie importants (dont la rue de Verlaine, rue du Moulin à Huile, la Place Hédouville, le Jardin Public...).

-Les économies réalisées sur les postes de fluides et de façon générale sur tous les postes d'achats et de services et autres services extérieurs.

Les autres charges correspondent aux **charges de gestion courante et exceptionnelles**.

Figurent, dans les charges de gestion courante, les indemnités versées aux élus, la participation pour la DSP de la crèche ainsi que les subventions versées au CCAS et aux associations.

Les charges exceptionnelles intègrent l'aide à la rentrée scolaire, les bourses et prix accordés par la ville, les titres annulés sur exercice antérieur et les subventions exceptionnelles versées.

Le chapitre 66 affiche une baisse des **charges financières** liée d'une part à la fin de certains emprunts et à l'impact de la baisse des taux sur la dette communale.

Les amortissements, d'un montant de 444 828 € constituent un moyen de financer une partie des investissements de l'année.

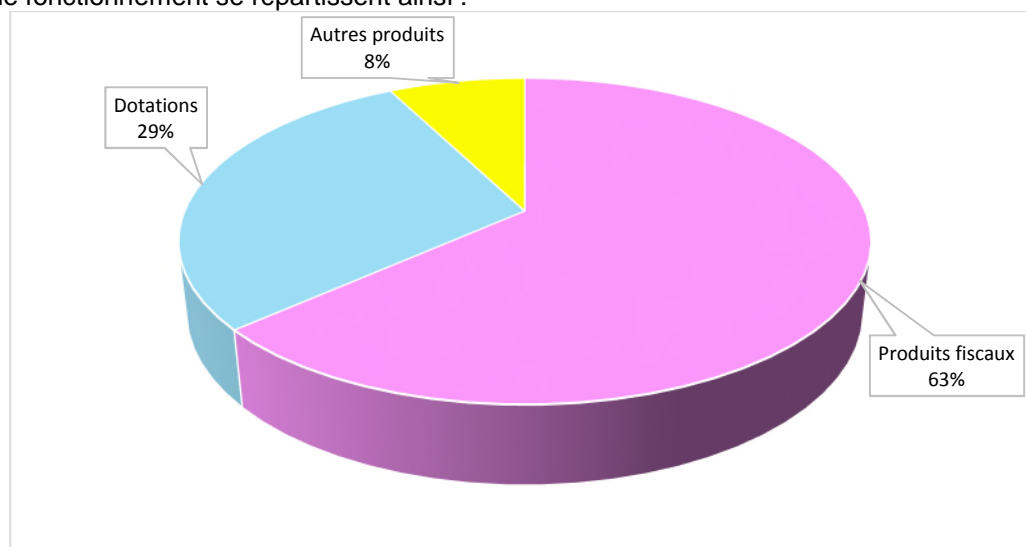
b. Les recettes de fonctionnement :

Chapitres	Réalisé 2018	Crédits ouverts sur 2019	Réalisé 2019	Taux de réalisation
73 - Impôts et taxes	6 205 101,89 €	6 129 925,00 €	6 276 358,42 €	102,39%
74 - Dotations et participations	2 827 312,02 €	2 830 034,00 €	2 862 331,33 €	101,14%
70 - Produits des services, domaines et ventes diverses	560 795,90 €	383 715,00 €	477 726,85 €	124,50%
75 - Autres produits de gestion courante	21 776,36 €	10 840,00 €	19 752,02 €	182,21%
76 - Produits financiers	2,74 €	0,00 €	3,04 €	
77 - Produits exceptionnels	38 784,38 €	1 440,00 €	74 878,13 €	5199,87%
78 - Reprises sur provisions	0,00 €	40 000,00 €	0,00 €	0,00%
013 - Atténuations de charges	122 530,51 €	54 150,00 €	159 350,45 €	294,28%
Recettes réelles - sous total	9 776 303,80 €	9 450 104,00 €	9 870 400,24 €	104,45%
042 - Opérations d'ordre	14 056,80 €	20 800,00 €	20 783,55 €	99,92%
Excédent de fonctionnement N-1		1 593 629,35 €		
Total général	9 790 360,60 €	11 064 533,35 €	9 891 183,79 €	89,40%

(Pour rappel : le réalisé 2018 est retraité avec le budget annexe culture)

En 2019, les recettes de fonctionnement réellement perçues par la collectivité ont été réalisées à hauteur de 104,45 % par rapport aux prévisions. Les recettes de l'exercice ont légèrement augmenté de 100 823,19 € soit 1,03% de plus qu'en 2018.

Les recettes de fonctionnement se répartissent ainsi :



Les produits fiscaux, détaillés ci-dessous, représentent globalement 63 % des produits de la collectivité. Ils ont augmenté de 1,16% (soit + 71 256 €) pour atteindre 6,28 millions en 2019.

En 2019, les taux des impôts directs (taxe d'habitation et taxe foncière) votés par la ville sont restés identiques à ceux de 2018, néanmoins la revalorisation des bases locatives permet de constater une légère hausse de ces produits de 88 903 € (+2,42%).

L'attribution de compensation versée par la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot a pour fonction d'assurer la neutralité des transferts de charges. Elle est égale à ce que la commune "apporte" en terme de fiscalité économique, moins ce qu'elle coûte en terme de charges transférées à son EPCI. En 2018, la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées a examiné le dossier des charges liées au transfert de la compétence lutte contre le ruissellement et l'érosion des sols. Le montant octroyé à la Ville d'Albert a été révisé à la baisse (-1 929 €).

Les droits de mutation ont augmenté (+42 245 € soit +20,70%). Cette taxe, en lien avec les transactions immobilières réalisées sur la commune, reste aléatoire et très fluctuante.

Enfin, la dotation de solidarité communautaire versée par la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot connaît une baisse significative suite au changement des critères d'attribution votés par le conseil communautaire.

Détail des produits fiscaux

En euros	2015	2016	2017	2018	2019
Impositions directes	3 528 859	3 496 811	3 569 509	3 680 829	3 769 732
Attribution de compensation	1 626 093	1 626 093	1 591 854	1 591 854	1 589 925
FNGIR	193 991	211 626	211 626	211 399	211 561
Taxe loc. électricité	198 262	197 574	198 978	194 684	193 373
Taxe sur droits de mutation	153 348	182 848	231 943	204 094	246 339
FPIC	121 229	131 754	130 619	125 780	126 071
Dotation de solidarité com.	154 044	155 044	155 337	148 122	117 564
Autres impôts et taxes divers	62 801	46 735	42 126	48 340	21 794
Total des impôts et taxes	6 038 626	6 048 485	6 131 992	6 205 102	6 276 358

Représentant près de 29 % des recettes, **les dotations** ont augmenté globalement de 1,20% (+35 019 €).

Après avoir été fortement réduite pendant plusieurs années, la Dotation Générale Forfaitaire (DF+ DSU+DNP) est stable par rapport à l'année dernière (+ 0,85%).

Le poste des produits liés à la scolarité (participation aux frais de scolarité des communes...) affiche une hausse très relative. Puisque sur la hausse de 32 114€, 18 469 € concernent des participations aux frais de scolarité 2017/2018 qui n'avaient pas été engagés.

Détail des Dotations

En euros	2015	2016	2017	2018	2019
Dotation Forfaitaire	1 645 500	1 469 585	1 373 414	1 361 259	1 359 616
Dotation de Solidarité Urbaine	563 973	569 613	614 605	640 467	662 555
Dotation Nationale de Péréquation	190 538	233 373	235 721	184 340	182 409
Compensation exo Taxes Fonc et Habit	202 889	151 137	207 208	216 405	228 552
Fond de compensation TVA	0	0	0	27 825	22 845
Dotation liée à la réforme Taxe Prof	255 167	254 459	234 354	210 438	190 823
Contrat Enfance Jeunesse	124 900	121 275	115 387	114 815	114 815
Participations liées à la scolarité et l'enfance	151 342	67 035	124 776	53 095	85 209
Autres dotations diverses	39 473	87 761	24 210	18 668	15 507
Total des dotations	3 173 783	2 954 238	2 929 675	2 827 312	2 862 331

Les autres produits sont essentiellement constitués pour 63 % (477 726 €) par les produits des services rendus par la commune et pour 21% par les atténuations de charges (159 350€).

Les recettes liées aux services rendus à la population sont relativement stables. La baisse affichée sur le chapitre 70 provient de la diminution du poste des refacturations des mises à disposition. En effet, la mise à disposition des agents du service des Ressources Humaines de la Ville d'Albert à la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot s'est arrêtée progressivement au cours du 1^{er} semestre 2019.

La diminution des recettes engendrées est néanmoins atténuée par une nouvelle refacturation de mise à disposition. En effet, à la demande de la CRC suite à son contrôle effectué en 2018, une convention de mise à disposition de personnel administratif a été mise en place à compter du 1^{er} juillet 2019 entre la Ville et le CCAS.

Les atténuations de charges correspondent aux remboursements de l'assurance pour les arrêts maladie, à la participation des salariés aux chèques déjeuner et à la participation de l'Etat sur les salaires des emplois en Contrat Unique d'Insertion. La variation par rapport à l'exercice précédent s'explique essentiellement par l'augmentation des remboursements du contrat d'assurance statutaire (+28 990 €) et la participation des salariés aux chèques déjeuner due à l'augmentation du nombre de tickets (+ 7800 €).

c. L'excédent de fonctionnement :

En 2019, le résultat net de fonctionnement s'affiche à 971 343 € en diminution par rapport à 2018 de -122 277 €. La reprise de l'excédent 2018 permet à la commune de dégager un excédent de clôture de 2,565 millions.

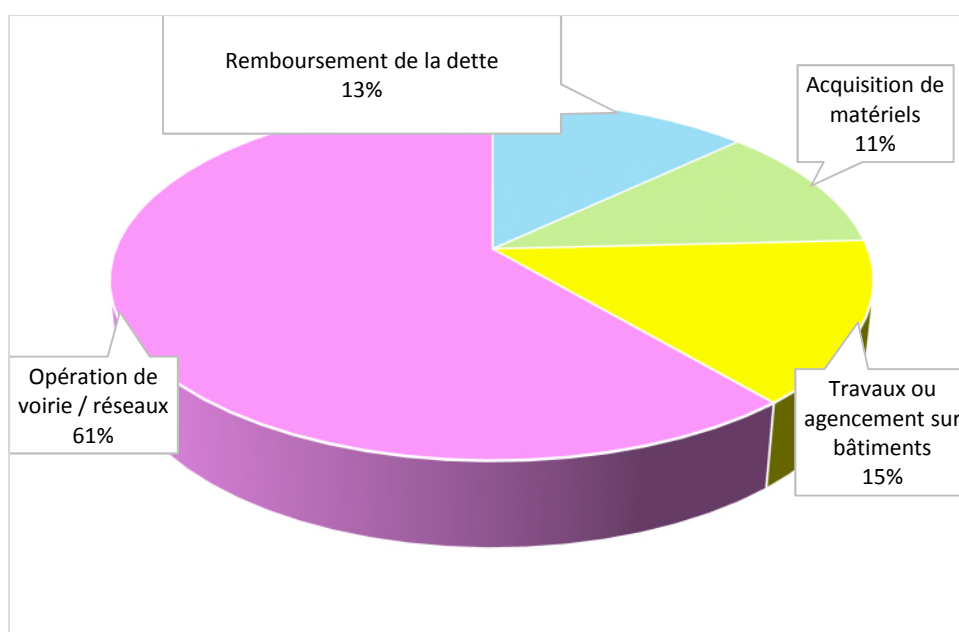
2. Section d'investissement :

a. Les dépenses d'investissement :

Chapitres	Réalisé 2018	Crédits ouverts sur 2019	Réalisé 2019	Reports	Taux de réalisation
10 - dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	11 250,00 €	11 036,66 €		98,10%
16 - emprunts et dettes assimilées	476 696,68 €	432 000,00 €	430 934,29 €		99,75%
20 - immobilisations incorporelles	18 838,53 €	134 377,80 €	45 239,54 €	89 108,00 €	99,98%
204 -subventions d'équipement	3249,43	23 463,32 €	16 000,00 €		68,19%
21 - immobilisations corporelles	557 605,93 €	1 285 059,06 €	931 554,54 €	295 240,46 €	95,47%
23 - immobilisations en cours	392 664,72 €	2 280 858,38 €	1 326 169,43 €	205 729,82 €	67,16%
Dépenses réelles sous total	1 449 055,29 €	4 167 008,56 €	2 760 934,46 €	590 078,28 €	80,42%
040 -Opérations d'ordre transfert entre sections	14 056,80 €	20 800,00 €	20 783,55 €		99,92%
041 - Opérations patrimoniales		74 992,58 €	73 030,60 €		97,38%
Total général	1 463 112,09 €	4 262 801,14 €	2 854 748,61 €	590 078,28 €	80,81%

Les dépenses réelles sont réalisées à hauteur de 66,26 % sur l'exercice et à 80,42 % avec les dépenses reportées sur l'exercice 2020 (590 078 €). Les projets reportés sont des projets en cours d'exécution et non achevés totalement sur l'année 2019.

Les dépenses réelles d'investissement se répartissent ainsi :



Hors reports, les dépenses réelles d'investissement de la Commune peuvent être réparties en 4 catégories :

- **Les dépenses liées aux opérations de voirie et réseaux** représentent un total de 1,619 million d'euros. Elles correspondent essentiellement aux travaux de réfection de la voirie communale, à la mise en place de protection et à l'éclairage public.
Sur l'exercice 2019, les principaux projets mis en place ont été :
 - ✓ la réfection et l'aménagement de la rue du Bois-Le-Comte (1 016 533 €), des rues Salengro – Souillard (207 209 €), de la rue Boulan (30 252 €), du chemin Aïn Temouchent (15 321 €) et le solde pour le chemin chemin d'Authuille (21 955 €),
 - ✓ les travaux d'éclairage public et la pose de candélabres (54 214 €),
 - ✓ la mise en place de caméras de vidéo protection (123 714 €),
 - ✓ l'aménagement de pistes et du parking au Stade Potez (79 547 €),
 - ✓ le remplacement des 3 vannes du jardin public (23 871 €),
 - ✓ la mise en place de panneaux de vitesse (26 760 €).

- **Les dépenses liées aux travaux effectués sur les bâtiments communaux** : Pour un total de 377 349 €, les principales dépenses ont été réalisées sur les édifices suivants en 2019 :
 - ✓ dans les écoles (diagnostic qualité de l'air 12 480 € et remise à neuf des sols des écoles Langevin et Daudet 13 427 €),
 - ✓ dans les équipements sportifs (toiture du Gymnase Curie 14 450 €, Halle des sports 13 023€, vestiaires du stade Blanchard 26 667 €, panneau d'affichage du Stade Potez 7 344 €, vestiaire de la piscine 10 202€),
 - ✓ au cimetière (reprise de concessions 33 146 €, columbarium 13 940 €),
 - ✓ dans les espaces verts ou urbains, (parcours santé 12 000 €, sculpture devant le Théâtre du Jeu de Paume 15 984 €, fontaine du jardin public 9 984 €, jardinières 9 000 €),
 - ✓ à la Basilique (étude de faisabilité pour la restauration intérieure 42 415 €, traitement de l'orgue 11 300 €),
 - ✓ au château de Bécourt (mise aux normes électriques 12 537 €),
 - ✓ dans les divers bâtiments de la commune (l'entretien des chaudières 58 000 €).

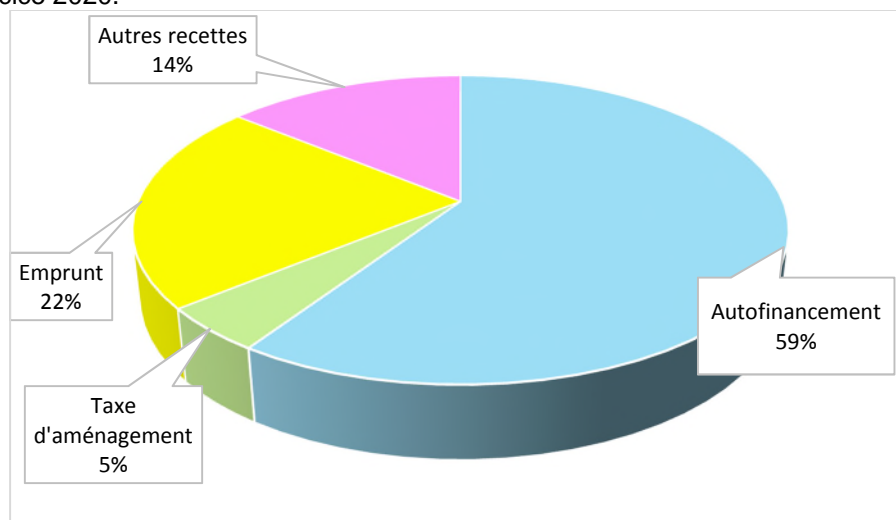
- **Les dépenses d'équipement** représentent 306 717 €. Elles concernent essentiellement :
 - ✓ des équipements (matériels 13 628 €), licences ou projets informatiques (Appli mobile 8 892 €),
 - ✓ un véhicule de police municipale (15 385€) et un camion ville propre (29 623€),
 - ✓ une pompe de traitement pour l'eau de la piscine 25 888 €,
 - ✓ du mobilier scolaire pour les écoles (11 745 €), des rideaux occultants pour la maternelle Langevin (13 198 €) et du mobilier pour la cantine scolaire (13 482 €),
 - ✓ des défibrillateurs (9 746 €),
 - ✓ des jeux pour le jardin public (27 405 €)
 - ✓ du mobilier urbain (corbeilles 19 571 € et des bancs 6 820 €)
 - ✓ des micros et des projecteurs pour le Théâtre du Jeu de Paume (28 908 €)

- **Le remboursement en capital de la dette** : la gestion de la dette engagée depuis plusieurs années a permis de réduire le montant amorti de 45 762 € par rapport à 2018.

b. Les recettes d'investissement :

Chapitre	Réalisé 2018	Crédits 2019 ouverts	Réalisé 2019	Reports	Taux de réalisation
10 - Dotations, fonds divers et réserves	1 089 260,39 €	1 231 491,22 €	1 180 960,07 €		95,90%
13 - Subventions d'investissement	129 384,98 €	178 102,00 €	131 015,31 €	108 515,80 €	134,49%
16 - Emprunts et dettes assimilées	300 000,00 €	549 663,00 €	154 000,00 €	390 000,00 €	98,97%
024 - Produits de cessions		-440,00 €	0,00 €		0,00%
Recettes réelles sous total	1 518 645,37 €	1 958 816,22 €	1 465 975,38 €	498 515,80 €	100,29%
040 - Opérations d'ordre transfert entre sections	426 012,97 €	446 080,00 €	444 828,44 €		99,72%
041 - Opérations patrimoniales		74 992,58 €	73 030,60 €		97,38%
021 - Virement de la section de fonctionnement		1 679 570,35 €			0,00%
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement		103 341,99 €			0,00%
Total général	1 944 658,34 €	4 262 801,14 €	1 910 803,82 €	498 515,80 €	56,52%

Les recettes réelles d'investissement sont réalisées à hauteur de 100 % sur l'exercice avec les recettes reportées sur l'exercice 2020.



Les investissements 2019 ont été financés de la manière suivante :

- 59 % par l'autofinancement (1,47 million d'euros) constitué de l'épargne dégagée sur l'exercice et des excédents antérieurs.
- 22 % par l'emprunt. La commune a réalisé un emprunt de 150 000 € sur l'exercice et a contracté un nouvel emprunt de 390 000 € qui se réalisera en 2020.
- 14 % par des ressources propres, essentiellement le FCTVA (109 080 €) et des subventions (117 705 €).
- 5 % par la taxe d'aménagement,

c. Le solde d'investissement :

En 2019, la section d'investissement dégage un besoin de financement de 962 477 €. La reprise de résultat 2018 aboutit ainsi à un besoin de financement de 859 135 €. Conformément à la M14, le besoin est financé par l'excédent de fonctionnement, ce qui revient à de l'autofinancement.

d. Le Plan Pluriannuel d'Investissement :

Voté lors du Conseil Municipal de juin 2019, le Plan Pluriannuel d'Investissement comporte trois autorisations de programme. Des crédits de paiements ont été répartis sur les exercices 2019 à 2021.

Ceux prévus en 2019 et non engagés en fin d'exercice seront ventilés sur les exercices suivants et seront inscrits en décision modificative.

Les crédits de paiement 2020 d'un total de 2 008 204 € vont se répartir ainsi :

N° de l'AP	Libellé	Autorisation de programme	Crédits de paiement				
			CP 2019 votés le 27/06/2019	CP 2020 votés le 19/12/19	CP 2019 non utilisés	CP 2020 (BP + DM)	2021
01/2019	Valorisation du centre-ville	2 500 000 €	585 000 €	1 000 000 €	580 680 €	1 580 680 €	915 000 €
02/2019	Plateau Multisport loisirs	200 000 €	15 000 €	155 000 €	15 000 €	170 000 €	30 000 €
03/2019	Padel TSA	300 000 €	9 000 €	250 000 €	7 524 €	257 524 €	41 000 €
TOTAL		3 000 000 €	609 000 €	1 405 000 €	603 204 €	2 008 204 €	986 000 €